

Palmarès 2026 des “Villes et Villages où il fait bon vivre”

Communiqué de presse



Palmarès 2026 des “Villes et Villages où il fait bon vivre”

Palmarès 2026 des “Villes et Villages où il fait bon vivre” : L'Isle-Jourdain confirme sa dynamique de qualité de vie

La commune de L'Isle-Jourdain figure dans l'édition 2026 du palmarès national des Villes et Villages où il fait bon vivre, publié le 1^{er} février 2026 par Le Journal du Dimanche et établi par l'association Villes et Villages où il fait bon vivre.

Ce classement repose sur l'analyse de données statistiques publiques et compare 34 727 communes de France métropolitaine à partir de 197 critères objectifs, répartis en grandes thématiques telles que le cadre de vie, l'environnement, les services, la santé, la sécurité, les transports et l'attractivité des territoires.

Dans cette édition 2026, L'Isle-Jourdain enregistre une progression significative de 107 places au classement national, confirmant une évolution favorable de nombreux indicateurs. À l'échelle départementale, la commune se classe 2^e sur 458 communes du Gers, traduisant la place singulière qu'elle occupe parmi les territoires les plus attractifs et les plus dynamiques.

Cette reconnaissance vient conforter les distinctions déjà obtenues par la commune, notamment l'attribution récente de la 2^e fleur au label Villes et Villages Fleuris, qui salue les efforts menés en matière d'aménagements paysagers, de qualité des espaces publics et d'amélioration du cadre de vie.

La Ville voit dans ces résultats la confirmation d'une démarche d'amélioration continue du cadre de vie, portée par les investissements réalisés, la qualité des services rendus, l'attention portée à l'environnement et aux usages quotidiens, ainsi que par l'engagement constant des services municipaux et des acteurs locaux.

Les résultats publiés reposent exclusivement sur des indicateurs objectifs issus de sources nationales et constituent un outil parmi d'autres pour apprécier l'évolution d'un territoire à un instant donné. La Ville accueille cette publication comme un encouragement à poursuivre et amplifier les actions engagées, avec la volonté constante d'améliorer le cadre de vie et de répondre aux attentes des habitants.